REPUBLIQUE ET CANTON DE GENEVE
Chancellerie d'Etat
Service communication et information

Genève, le 2 novembre 2021

Aux représentantes et représentants
des médias

Communiqué de presse du département de l'instruction publique, de la formation et de la jeunesse (DIP)

Genève dans le trio de tête des cantons romands en matière de première certification au secondaire II

Selon une enquête de l'Office fédéral de la statistique (OFS), le taux de première certification du degré secondaire II jusqu'à l'âge de 25 ans progresse sensiblement à Genève, dont les résultats s'améliorent considérablement depuis plusieurs années.

L'Office fédéral de la statistique (OFS) a publié ce jour les résultats d'une enquête sur les taux de première certification du degré secondaire II en Suisse jusqu'à l'âge de 25 ans . Alors que Genève était le canton avec le plus bas taux de certification en 2015 et en dépit de ses caractéristiques très urbaines et cosmopolites, il s'approche désormais de la moyenne nationale et intègre même le trio de tête des cantons romands. Ce résultat confirme la tendance observée ces dernières années: le taux de première certification est en augmentation régulière dans le canton de Genève depuis 2015.

Taux de première certification du degré secondaire II

2015	83,4%
2016	84,8%
2017	86,7%
2018	87,5%
2019	89,3%

Ces bons résultats sont pour une large part le fruit de la politique de soutien et de lutte contre le décrochage scolaire mise en place depuis des années par le département de l'instruction publique (DIP).

Parmi les différents dispositifs, il convient de citer notamment CAP Formations. Créé en 2013, ce programme s'adresse aux jeunes de 15 à 25 ans en décrochage scolaire ou en rupture de formation et qui n'ont encore jamais obtenu de titre du secondaire II. CAP Formations leur propose des activités de soutien et d'aide au retour en formation. Sur dix jeunes sans certification à bénéficier de ce dispositif, sept retrouvent une formation. Deux ans plus tard, sur dix jeunes réintégrés, huit suivent toujours la formation qu'ils ont reprise. Ces résultats viennent confirmer l'adéquation du dispositif au regard des objectifs que s'est fixés le département.

La mise en œuvre, en 2018, de la formation obligatoire jusqu'à 18 ans devrait également permettre d'améliorer encore ce taux dans les années à venir. En effet, depuis son introduction, on note d'ores et déjà une diminution du décrochage scolaire. Chez les mineurs, il n'existe quasiment plus: alors qu'ils étaient environ 550 à décrocher chaque année jusqu'en 2018, ils ne sont plus que 35 aujourd'hui. Cette évolution est confirmée par une récente publication du service de recherche en éducation (SRED) qui atteste du recul du décrochage scolaire à Genève.

Ces bons résultats s'inscrivent dans la ligne de ceux publiés par la Conférence suisse des directeurs cantonaux de l'instruction publique (CDIP) en mai 2019. Son étude comparant les compétences fondamentales des élèves suisses avait notamment révélé le bon positionnement des élèves genevois en lecture. Genève se situait alors dans le trio de tête des cantons suisses.

Liens

Taux de certification - Office fédéral de la statistique

Baisse du décrochage des jeunes en 2019-20 - SRED

Pour tout complément d'information: M. Pierre-Antoine Preti, secrétaire général adjoint chargé de communication, DIP, T. 022 546 69 68.